

Liste des délibérations

**Examinées dans la séance du Conseil municipal du
23 octobre 2023**

-Délibération n°46-2023 : Délibération relative à la prise en charge de la participation du Maire au Congrès des Maires de France, du 20 au 23 novembre 2023 à Paris.

Approuvé à l'unanimité.

-Délibération n°47-2023 : Restitution de la compétence » « Electrification rurale » et modification des statuts du Syndicat Olivier de Serres.

Approuvé à l'unanimité.